

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE COMITE du 27 Avril 2024
par Visioconférence

Sont présents : Mesdames BOUDIA, DESSAINTS, HUGER, L'HUILLIER, Messieurs HERIGAULT, MONOT, VIAUD, VIGUIER, ZAPATA.

Absents excusés : Mme BRUNEL, MRS SALAIGNAC, SCHEMBRI, VAUCELLE
Le quorum étant atteint, le comité est déclaré régulièrement constitué et peut valablement délibérer.

Monsieur ZAPATA préside la séance. Madame BOUDIA est désignée comme secrétaire.

ORDRE DU JOUR :

Trésorerie:

Bilan financier, nouveaux adhérents

Proposition nouveaux tarifs adhésions 2025

Proposition nouveaux tarifs engagements NE 2025

Commission Expositions

Challenge beauté 2023

Présentation de la NE à CHARPEY (26), jury pressenti, partenariat, sponsoring...

Rappel des manifestations 2024 dont Game Fair, salon de la chasse à Sauternes...

Cursus M. MASUEZ, juge exposition

N.E. 2025

Commission Travail

Championne de la race 2023

Courrier démission de M. MONOT de son poste de Président de la commission

Point sur les TAN 2024 à venir

Prévision des Field trials d'automne 2024

Commission Elevage

Naissances et confirmations 2023

Nombre de dysplasies réalisées en 2023

ADN

Rappel marche à suivre pour demande cotation ou homologation titre SCC

Commission délégations régionales

Mode de gestion de la boutique

Point sur la mise en demeure faite à M. MONOT concernant les blousons

Point sur Appel à candidatures de la S.C.C.

Questions diverses

Trésorerie :

Mme HUGER présente le bilan au 31 Décembre 2023. La Trésorière présente un bilan annuel déficitaire. Cela est notamment dû aux frais d'avocats engagés pour les deux procédures disciplinaires ainsi que pour répondre aux deux affaires judiciaires dont l'association fait l'objet. Le nombre de cotisations a légèrement augmenté par rapport à l'an passé.

Proposition nouveaux tarifs adhésion 2025

M. ZAPATA fait savoir que, hors frais d'avocats engagés, les frais de fonctionnement ne cessent d'augmenter, le nombre d'adhérents reste stable. Année après année, nous subissons l'augmentation des prix, le financement des différents postes coûte de plus en plus cher (dont les frais postaux, les invitations des juges, le gibier pour les TAN et Field-trials gibier tiré, les récompenses entre autres...).

Proposition est faite d'augmenter le tarif des adhésions qui n'a pas été revu à la hausse depuis octobre 2015 et ce, à hauteur de l'inflation, soit 6%.

Catégorie	Tarif 2024	Tarif 2025 + 6%
Membre Actif	35	37
Cotisation Ménage	41	45
Membre bienfaiteur	70	75
Membres bienfaiteurs Ménage	82	85
Inscription de portée	16	10
Adhérents pays Européens (Ménage)	55	60
Adhérents hors UE (Ménage)	65	70

Le débat s'engage et chacun constate, qu'effectivement, il est difficile de faire autrement. Il faut aussi trouver d'autres ressources. Il est proposé de travailler à inciter les adhérents à participer plus nombreux à nos manifestations en les contactant directement. Pour cela, il est proposé d'ajouter, sur la feuille d'adhésion et de renouvellement, une case à cocher par laquelle chaque adhérent donne son autorisation pour que son adresse mail soit diffusée au sein du club. Il faudrait également que tous les éleveurs fassent plus d'adhésions de portée. M. VIAUD informe qu'il en fera mais seulement si les acheteurs lui sont envoyés par le Club. Mme BOUDIA lui répond que les personnes qui lui achètent un chiot ne disent pas systématiquement comment et/ou par qui ils ont été orientés chez lui et que d'autres éleveurs le font spontanément pour soutenir le club sans rien exiger en retour. C'est à l'éleveur de demander, si l'acheteur est inconnu, par quel biais il s'adresse à lui (SCC, club, bouche à oreille, etc...)

Unanimité

Proposition d'augmentation des tarifs d'engagement à la NE

Le Président indique que les tarifs de participation à la nationale d'élevage sont très en deçà de ce qui se pratique par les canines territoriales et que d'autres clubs ont déjà augmenté leurs tarifs. Proposition est faite de se caler également sur le coût de l'inflation pour atteindre les tarifs suivants :

Catégorie	Adhérents		Non-adhérents	
	2024	2025	2024	2025
1er chien	35	37	40	45
2ème chien (même propriétaire)	25	27	30	35
3ème et 4ème chien (même propriétaire)	10	11	15	20
et suivants (même propriétaire)	5	5	5	5
Champion/Baby/Puppy/Vétéran	15	16	20	22
Lot d'affixe et reproducteur	0	0	0	0
Confirmation seule	0	0	35	40

Unanimité

Commission expositions :

Challenge standard de beauté 2023

Le Lauréat Mâle est OBRAC des Sources de la Hulotte à M. MONOT, félicitations à son propriétaire et à son éleveur M. FUERTES.

La Lauréate Femelle est SWEET des Hauts de Rouillac à M. VIAUD, félicitations à son propriétaire et éleveur.

Présentation de la NE 2024

M. ZAPATA organise cette Nationale à CHARPEY dans la Drôme au Golf Valence Saint-Didier. Les juges pressentis sont Mme GAGGERO pour toutes les classes de mâles et M. MIGNOT pour toutes les classes de femelles. Les attributions des CACS et RCACS se feront en jury collégial ainsi que la désignation du Meilleur sujet de la N.E. 2024, lot de reproducteur, lot d'affixe.

7 Pour 1 Contre 1 Abstention

Rappel des manifestations 2024

-Championnat de France : à Montluçon dans l'Allier les 1er et 02 Juin, aucun stand de club n'est prévu par la SCC. Le samedi 1er Juin, spéciale de race avec CACIB, jugée par Mme LEGRAND LELOUP, le dimanche 02 juin le Championnat de France de la SCC, jugé par Mme ROCHEBEUF.

-Game Fair : à Lamotte-Beuvron (41), les 14, 15 et 16 Juin. Le stand de la R.A.B.A. sera tenu principalement par MM. ZAPATA et MONOT. Cette année, il n'y aura pas de spéciale de race.

-Salon de la Chasse au Château Filhot à Sauternes (33) : 1ère édition du vendredi 30 Août au dimanche 1er Septembre. M. MONOT, délégué de région, doit voir ses disponibilités pour y tenir le stand de la R.A.B.A..

-Fête de la Sange : à Sully sur Loire (45), Nature, Chasse, Pêche... du vendredi 06 Septembre au dimanche 08 Septembre. Mme DESSAINTS sera en charge du stand, accompagnée et aidée par des adhérents locaux.

Cursus M. MASUEZ, juge d'exposition

M. MASUEZ demande à pouvoir juger les Braques d'Auvergne. Il a déjà effectué 3 assessorats mais n'a jugé que 15 chiens (chiens exposés peu nombreux), alors que le nombre exigé par la Société Centrale Canine est de 40 chiens. M. MASUEZ doit donc continuer son cursus et prévoir une N.E. pour clore son dossier.

Unanimité

NE 2025

Un projet est en cours dans le 78, département des Yvelines, délégation Ile de France. Nous attendons plus de précisions sur le lieu et l'organisation.

Commission Travail :

-Championne de la race 2023 :

C'est PINTA des Rives de Doucelle qui remporte le millésime 2023. Félicitations à M. Pascal HUGER, son propriétaire et éleveur, à M. Narcisse PAYSANT, son dresseur.

-Courrier de démission M. MONOT de son poste de Président de la commission travail :

Le Président nous informe du contenu de la lettre de M. MONOT. Aucun membre de la commission travail ne souhaitant prendre ce poste, M. ZAPATA prend le relai.

-Point sur les TAN à venir :

Mme SALAIGNAC, le 15 Juin à Canals (82)

M. ZAPATA, le 31 Août ou 1^{er} Septembre à Crest (26)

Mme DESSAINTS pense annuler Varaville (14) cette année, et envisage de se joindre au TAN de M. HUGER avec d'éventuels propriétaires de sa délégation.

M. HUGER, le 14 Septembre à Brains-sur-Gée (72)

M. VIAUD, le 28 Septembre à Chassors (16)
M. LONGUEPEE, à Faumont (59) à confirmer
Mme DESSAINTS mi-octobre à Heugnes (36) TAN et Derby des Jeunes 2024
Rappel des tarifs :

	Tarifs adhérents	Tarifs non-adhérents
T.A.N.	27 €	30 €
Field d'initiation	27 €	30 €
T.A.N. + Field d'initiation	40 €	44€

M. VIGUIER doit quitter la réunion à 16h20

Prévisions des Fields trials d'Automne 2024

- Escource, semaine des Landes du 12 au 19 Octobre, M. MONOT organisera une Spéciale de race gibier tiré sur faisane le 13 Octobre
- Meymac, suite à changement de présidence fin 2023, les journées Field-trial sur bécasse sont à redéfinir avec la R.A.B.A..
- Septfonds, Mme SALAIGNAC organise une spéciale de race et un ICP gibier tiré faisane, les 25 et 26 Octobre
- Val d'Auge, M. VIAUD organise une Spéciale de race gibier tiré faisane le 06 Novembre
- Festubert, M. LONGUEPEE organise 2 ICP gibier sauvage bécasse, les 05 et 06 Décembre
- Sers, M. HERIGAULT organise un ICP gibier sauvage bécasse le 13 Décembre

Unanimité

Commission élevage :

Nombre de naissances et de confirmations 2023

229 naissances + 9% par rapport à 2022

78 confirmations.

Dysplasie

22 lectures ont été effectuées avec pour résultats :

- 12 stade dysplasie A
- 4 stade dysplasie B
- 5 stade dysplasie C et 1 stade dysplasie D.

ADN

28 analyses réalisées.

Rappel de la marche à suivre pour demande de cotation ou d'homologation d'un titre de beauté ou travail de la SCC

Les propriétaires doivent « obligatoirement » faire les demandes au responsable du Club, en l'occurrence à Mme DESSAINTS, et ne pas les faire aux services de la SCC.

Mme DESSAINTS fait remarquer à M. VIAUD qu'il n'a pas respecté la procédure, la SCC également. Malgré tout, elle a donné son aval au titre, celui-ci étant fondé. M. VIAUD reconnaît le non-respect de la démarche à suivre.

Commission délégations :

Suite à la réunion de comité du 11 Novembre, le Président avait souhaité que la question du mode de gestion de la boutique soit posée directement aux délégués. 13 délégués ont été contactés avec une réponse à fournir parmi 3 options proposées :

- Option 1 : Conserver le fonctionnement actuel
- Option 2 : Acheter la boutique pour l'offrir
- Option 3 : Acheter la boutique pour la revendre ensuite

12 ont répondu : 9 ont opté pour l'option 1
 2 ont choisi l'option 2
 1 l'option 3

Le mode de fonctionnement actuel est conservé.

Mme HUGER quitte la réunion à 16h53 et M. HERIGAULT à 16h55

Point sur la mise en demeure faite à M. MONOT concernant les blousons :

A disposition, proposition.

-Lors du Field spéciale de race d'Escource en octobre 2023, M. MONOT a offert à plusieurs participants des blousons portant au dos le logo « modifié » de la R.A.B.A. (absence de signature de l'artiste, pas de référence de la R.A.B.A.), cela sans aucune demande d'autorisation à la R.A.B.A., pas plus qu'à l'auteur de l'aquarelle.

M. MONOT a été sollicité par deux fois par l'avocat du club pour régler à l'amiable ce manquement répréhensible afin d'éviter tout problème de justice au club et à lui-même avec l'auteur. Première réponse, il s'est refusé à retirer de la circulation ces blousons, et ensuite, il n'a toujours pas répondu.

Le Président demande à M. MONOT de récupérer, auprès des personnes à qui il a offert ce blouson, une attestation signée dans laquelle elles s'engagent à ne plus porter ce blouson dans toute manifestation. M. MONOT accepte la proposition.

Point sur Appel à candidature de la SCC :

Aucune candidature n'a été reçue.

Questions diverses :

Aucune question.

La réunion est close à 16h58.